

Québec français



Université Laval Programme de perfectionnement des maîtres de français

Numéro 19, octobre 1975

Le perfectionnement des maîtres de français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56811ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1975). Université Laval : programme de perfectionnement des maîtres de français. *Québec français*, (19), 19–22.



Université Laval

programme de perfectionnement des maîtres de français

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

LES OBJECTIFS DU P.P.M.F. LAVAL

En acceptant de participer au programme de perfectionnement des maîtres en français, langue maternelle, l'Université Laval a reconnu la valeur des objectifs généraux du projet de la Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation du Québec. Elle a accepté en outre de poser le principe que l'activité de formation, *engagée dans le milieu*, doit se fonder sur les données du milieu et même proposer des démarches nouvelles dont l'analyse pourrait constituer le temps fort du programme. Pour élaborer son propre plan de perfectionnement, elle a identifié un certain nombre de sujets qui sous une formulation appropriée sont devenus des objectifs. Ils se retrouveront donc tous traités, d'une manière ou d'une autre, dans les thèmes didactiques qui seront proposés. Des activités portant sur des sujets étroitement liés à la situation du maître dans la classe de français permettront de déboucher sur une réflexion à l'égard

1) du langage: l'explication des diverses fonctions du langage et la description des implications pédagogiques qui découlent du fait que la langue est à la fois une fonction dont le développement doit être consolidé et un objet dont la connaissance doit être assurée;

2) de la communication: les étapes du développement de la fonction de communication; le choix, l'organisation et l'évaluation des interventions pédagogiques pertinentes au développement de cette fonction chez des élèves d'âge et de milieux différents;

3) de la langue: les structures de la langue orale et de la langue écrite; les niveaux de pratique et de connaissance de ces structures par des élèves d'âge et de milieux différents, dans l'éclairage de la situation linguistique au Québec; les interactions entre l'apprentissage de la langue et l'apprentissage des autres disciplines qui font l'objet d'enseignement, surtout au niveau élémentaire; le choix, l'organisation et l'évaluation des interventions pédagogiques susceptibles de favoriser la pratique correcte de la langue et d'accélérer l'acquisition de la connaissance des structures de la langue;

4) des outils pédagogiques: la critique de l'organisation matérielle des lieux de travail et, le cas échéant, la rectification de cette organisation; l'analyse critique et l'explication du choix du matériel didactique et des instruments pédagogiques.

Même si le programme de perfectionnement trouve son point de départ dans les habitudes acquises par les maîtres depuis quelques années, l'innovation et les perspectives de changement des attitudes sont largement favorisées. La recherche d'un équilibre entre la consolidation des démarches connues des enseignants et le renouvellement de la pensée pédagogique est une caractéristique générale du P.P.M.F. Laval. Dans le cours du programme, on insistera plus particulièrement sur les données suivantes à l'égard du développement des attitudes:

1) l'organisation de leur tâche, par les maîtres, en tenant compte de l'objectif d'individualisation de l'enseignement et des contraintes qui s'opposent à l'atteinte de cet objectif;

2) l'aptitude, pour les maîtres, à travailler en équipe et à animer, en classe, des équipes de travail;

3) l'aptitude, pour les maîtres, à décrire les modalités de leur participation future à l'évolution de l'enseignement du français dans leur milieu;

4) l'aptitude, pour les maîtres, à prévoir les modalités d'intégration à leur enseignement des résultats de la recherche en linguistique appliquée à l'enseignement et en didactique du français.

LE CADRE DU P.P.M.F. LAVAL

Le programme, comme le propose le projet du ministère de l'Éducation, est divisé en trois phases: la première comporte 6 crédits obligatoires et porte sur les objectifs de l'enseignement du français. La seconde comporte de 18 à 21 crédits à option et porte sur des thèmes didactiques. La troisième, obligatoire, comporte de 3 à 6 crédits et constitue une synthèse des activités.

Le contenu et les objectifs particuliers des cours sont distincts selon qu'ils s'adressent aux maîtres de l'élémentaire ou aux maîtres du secondaire. C'est dire que dans les faits, *il y a deux programmes, l'un pour l'élémentaire, l'autre pour le secondaire.*

LA DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Les maîtres auront accès à une abondante documentation écrite pour chacune des activités du programme. Elle présentera des analyses de situations, des modèles à reproduire ou à étudier, des apports de connaissances nouvelles et des directives sur la manière de procéder dans les applications envisagées. Pour assurer une bonne distribution de cette matière dans la période consacrée à un cours, les activités sont articulées, dans tous les cas,

sur un modèle de présentation en trois volets. Ce cadre de fonctionnement permettra aux enseignants d'observer les conditions dont ils doivent tenir compte dans l'élaboration de leur tâche, d'avoir en mains une *documentation* destinée à l'approfondissement des fondements théoriques et méthodologiques de l'enseignement du français, enfin, de mettre sur pied des *expériences réelles ou artificielles* visant la présentation d'interventions pédagogiques plus rigoureuses. Les trois parties de ce cadre de fonctionnement pourront avoir une importance plus ou moins grande selon des phases du programme:

1) *l'observation*: cette activité constitue l'amorce de chacun des cours. Elle s'inscrit dans la perspective des préoccupations immédiates du maître par la présentation de dossiers d'analyse d'objectifs d'enseignement du français, de plans d'études, de préparations de classe, de moyens techniques utilisés en rapport avec le thème didactique choisi dans le cours. Elle portera même, à l'occasion, sur l'analyse d'une séquence d'enseignement du français. Cette partie de chaque cours vise la reconnaissance, par les maîtres, de l'état de leurs connaissances et de leurs attitudes à l'égard des diverses composantes de l'enseignement du français.

2) *la documentation*: on procède ensuite à l'assimilation d'une documentation appropriée sur les données récentes de la didactique du français et dans les autres disciplines. Si un enseignant ou un groupe d'enseignants choisissent d'orienter leur démarche sur tel ou tel sujet particulier lié au thème, la documentation sera plus spécialisée et servira ainsi d'introduction à une expérimentation.

3) *le renouvellement d'expérience*: on étudie en dernier lieu les perspectives d'un changement des attitudes observées dans la première démarche. À l'aide de la documentation, on met en place les mécanismes permettant de procéder à une expérience de renouvellement, artificielle ou réelle, selon le cas. Elle est, pour le maître, un projet d'application des connaissances nouvelles et peut même aller jusqu'à l'expérimentation d'une formule pédagogique inédite.

Le même cadre de fonctionnement règle les rapports entre l'animateur et les enseignants. Dans l'étape d'*observation*, il leur propose des analyses de leur enseignement, ou d'un enseignement comparable. C'est par la confrontation de ces analyses avec le modèle proposé dans le texte écrit que le maître situe l'apport de connaissances nécessaires. La deuxième étape, celle de la *documentation*, se déroule sous la forme de travaux pratiques permettant de consolider l'acquisition des connaissances livrées dans le texte écrit; le tout se fait à l'aide du matériel dont dispose l'enseignant pour la préparation de sa classe. La troisième étape, de *renouvellement d'expérience*, est consacrée à la préparation d'un projet: rédaction d'objectifs, préparation de classe, séquence d'enseignement. L'animateur donne alors les directives d'application et guide les enseignants dans l'élaboration du projet. Dans le cas d'une expérimentation, un professeur de l'université supervise le travail.

LE CONTENU DES COURS

Comme l'Université Laval dispensera, en 1975-1976, deux fois la première phase, on insistera ici sur le contenu des deux cours de trois crédits qui la composent.

PREMIÈRE PHASE

I - ÉLÉMENTAIRE

Les deux cours portent sur les objectifs de l'enseignement du français. De plus, un certain nombre d'heures seront consacrées à de l'information sur le programme ainsi qu'aux activités favorisant le développement de relations harmonieuses entre les membres de chaque groupe.

Premier cours (3 crédits)

a) Observation

Texte écrit: présentation des objectifs généraux de l'enseignement du français. Il s'agit d'un rappel qui ne se limite pas aux énoncés du programme-cadre. Les objectifs seront discutés dans une perspective plus large qui tentera de faire ressortir la place qu'ils occupent dans les documents officiels et chez différents auteurs. Cette présentation vise essentiellement à montrer que le caractère très général de ces objectifs conduit, dans la rédaction des plans d'études, à des interprétations diverses. Une analyse d'un plan d'études permettant de distinguer les différentes formulations servira d'illustration.

Les rencontres avec l'animateur: après avoir arrêté leur choix sur un ou deux objectifs généraux, les maîtres auront à identifier dans des plans d'études les types de formulation distincts.

b) Documentation

Texte écrit: les textes porteront sur des éléments d'analyse des plans d'études reliés à des concepts fondamentaux de la didactique du français. On y traitera de la *communication*, avec des remarques sur l'expression personnelle et la pratique dirigée en vue d'un apprentissage déterminé. On tentera de définir ce qu'est la *langue de l'enfant*, d'après les points de vue qui peuvent être adoptés; des critères d'analyse seront évoqués. La distinction de l'*oral et de l'écrit* fera l'objet d'une étude en rapport, notamment, avec les données actuelles sur les relations entre les deux codes. Sous la rubrique *niveaux de langue et typologie des discours*, la difficile question de la norme sera abordée.

Les rencontres avec l'animateur: en rapport avec les objectifs généraux qu'ils auront identifiés au préalable, les enseignants tenteront de retracer les concepts étudiés dans des plans d'études généraux et dans des préparations de classe. Ils auront à reconnaître le mode d'après lequel ils sont intégrés dans les plans.

c) L'expérience de renouvellement:

Texte écrit: présentation d'un modèle de préparation de classe fondé sur une particularisation des objectifs généraux soit en objectifs de croissance soit en objectifs d'apprentissage.

Les rencontres avec l'animateur: les enseignants feront une préparation de classe d'après l'un ou l'autre modèle. Ils situeront la place occupée par les concepts étudiés dans l'étape de documentation.

Deuxième cours (3 crédits)

a) Observation

Texte écrit: analyse d'une préparation de classe type sous les aspects suivants: les objectifs particuliers de l'enseignement du français, le contenu, la mesure et les situations d'apprentissage.

Les rencontres avec l'animateur: d'après le modèle présenté dans le texte écrit, les enseignants analyseront des préparations de classe, dont les leurs, s'ils le désirent.

b) Documentation

Texte écrit: définition de modèles de préparations établissant les liens entre les objectifs, la mesure et les situations. On étudiera deux ou trois modèles d'après les théories en cours sur les systèmes d'apprentissage.

Les rencontres avec l'animateur: discussions portant sur la possibilité d'établir des modèles mixtes dans les préparations de classe.

c) L'expérience de renouvellement:

Texte écrit: élaboration d'un modèle mixte dans une préparation de classe.

Les rencontres avec l'animateur: les enseignants bâtiront un modèle mixte ou un modèle axé sur l'une des théories d'apprentissage.

II - SECONDAIRE

L'analyse des objectifs de l'enseignement du français constitue au secondaire, comme à l'élémentaire, l'essentiel de la première phase.

Premier cours (3 crédits)

a) Observation

Texte écrit: présentation des objectifs généraux de l'enseignement du français dans une perspective plus large que celle du programme-cadre. L'interprétation de ces objectifs prête à trois tendances observées dans les plans d'études: l'approche par l'élaboration d'un contenu, l'approche par thèmes et l'approche par le choix de situations d'apprentissage. Un modèle d'analyse de plans d'études, en vue de la reconnaissance des trois approches, sera présenté dans ce dossier.

Les rencontres avec l'animateur: l'animateur amorcera les rencontres par une évocation de la portée des objectifs généraux sur les orientations définies dans les plans d'études. Les maîtres choisiront ensuite un ou deux objectifs qu'ils chercheront à retrouver dans des plans d'études sous l'une ou l'autre des formes correspondant aux trois approches énumérées.

b) La documentation

Texte écrit: présentation d'une documentation

renseignements généraux

ADMISSION

Tout enseignant intéressé par le programme de perfectionnement des maîtres de français langue maternelle doit faire part de son intention au directeur du personnel de sa commission scolaire le plus tôt possible.

Après sélection, la liste des candidats parviendra à l'Université Laval qui entrera en contact avec chacun de ces enseignants en leur faisant parvenir la formule de demande d'admission.

Les frais d'ouverture et d'analyse de dossier (\$15.00) demeurent à la charge du candidat.

INSCRIPTION

L'inscription en vue de l'obtention du certificat en enseignement du français langue maternelle se fera lors de la première rencontre avec l'animateur.

Les frais de scolarité sont payés par le candidat; sur attestation de la réussite des études, ces frais lui seront remboursés selon des modalités qui seront précisées par la commission scolaire.

CLIENTÈLE VISÉE

Ce programme de perfectionnement est offert en priorité aux maîtres de français langue maternelle qui n'ont que la qualification minimale pour enseigner au Québec.

STRUCTURE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Le programme de perfectionnement comprenant trente (30) crédits, dont le cheminement s'échelonne sur une période maximale de trois ans, est sanctionné par un certificat.

Ce programme se divise en trois phases: la première comporte six (6) crédits obligatoires; la seconde, dix-huit (18) à vingt et un (21) crédits à option; la dernière, trois (3) à six (6) crédits obligatoires.

L'Université Laval offre, au cours de l'année 1975-76, la première phase. Cette phase est divisée en deux blocs d'activités de trois (3) crédits (DID-1 et DID-2).

L'objectif de la première phase consiste à préciser les besoins particuliers en

enseignement du français par le biais de l'analyse critique des objectifs propres à l'enseignement de cette discipline.

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

L'Université entend répondre de façon distincte aux attentes particulières des maîtres de l'élémentaire d'une part, de ceux du secondaire d'autre part.

C'est un programme qui est construit grâce à la participation des enseignants de l'élémentaire et du secondaire à tous les paliers de sa réalisation:

a) deux enseignants de l'élémentaire et un du secondaire, de même qu'un conseiller pédagogique de chacun des niveaux ont été invités à travailler au sein du Comité d'élaboration du programme.

b) il existe pour chacun des niveaux (élémentaire et secondaire) une équipe de recherche et de documentation. Ces deux équipes, composées d'enseignants et de professeurs de l'Université, préparent les activités du programme.

c) les conseillers pédagogiques, là où c'est possible, ou des personnes-ressource tirées du milieu scolaire, joueront le rôle d'animateurs; certains d'entre eux travailleront en étroite liaison avec l'équipe de recherche et de documentation de même qu'avec certains professeurs de l'Université.

d) la pratique quotidienne de l'enseignement constitue le fondement même de chacune des activités proposées aux enseignants inscrits au programme. Des textes écrits par les élèves, des enregistrements d'élèves, des échantillons d'activités d'enseignement ou d'apprentissage et des documents utilisés par les maîtres (plans d'études et préparation de classe) serviront régulièrement dans les activités d'analyse et de recherche proposées par les animateurs.

C'est un programme hors-campus: toutes les activités se dérouleront dans le milieu de travail, à la condition qu'un nombre suffisant d'enseignants s'inscrivent dans une même localité. Pour les activités d'apprentissage, on tiendra

compte des ressources locales: bibliothèques, moyens techniques, matériel pédagogique.

ESQUISSE DE LA DÉMARCHE POUR CHACUNE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Les activités du programme s'inscrivent dans une démarche à trois volets. Elles sont fondées sur:

L'observation

Examen critique de l'acte d'enseignement relié au thème didactique choisi.

La documentation

- Le point des connaissances en didactique à l'égard du thème choisi.
- Approfondissement des connaissances à l'égard d'un sous-thème didactique ou d'une discipline connexe.

L'expérience de renouvellement

- Application des connaissances nouvelles dans la classe d'enseignement du français; ou, dans certains cas,
- Expérimentation, petit projet de recherche sur l'enseignement du français.

CLASSIFICATION

Au terme de ce programme, le ministère de l'Éducation reconnaîtra aux maîtres qui répondront aux exigences du Règlement numéro 5 une année de scolarité pour fins de classification. Il appartient à chaque enseignant de vérifier avant de s'inscrire s'il répond à ces exigences.

HORAIRE DES ACTIVITÉS

Il appartiendra à chaque commission scolaire de déterminer les temps et lieux des activités.

RENSEIGNEMENTS

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec:

Pierre Allard
Coordonnateur au perfectionnement des enseignants
Bureau 1418
Pavillon des sciences de l'éducation
Université Laval
Tél.: 656-7637

relative à des concepts tels que *la communication, la langue de l'élève, l'oral et l'écrit* ainsi que *les niveaux de langue* dans leurs rapports avec les trois approches identifiées. On insistera par ailleurs sur les notions de progression grammaticale et d'enseignement occasionnel des structures de la langue.

Les rencontres avec l'animateur: les enseignants analyseront des tranches comparables de plans d'études et tenteront de reconnaître la forme sous laquelle les concepts énumérés plus haut sont présentés.

c) L'expérience de renouvellement: il n'y aura pas de texte écrit. Partant d'un objectif général d'enseignement du français, les maîtres définiront des objectifs particuliers en vue de l'établissement d'un plan d'études de classe. Ils décriront la place occupée par les concepts cités plus haut et feront état de leur insertion sous une forme correspondant à l'une ou l'autre des trois approches.

Deuxième cours (3 crédits)

a) Observation

Texte écrit: analyse d'un plan d'études de classe: les objectifs particuliers d'enseignement du français visés et les contenus d'enseignement; la mesure de l'atteinte des objectifs.

Les rencontres avec l'animateur: en se fondant sur le modèle du texte écrit, les enseignants feront l'analyse de plans d'études de classe.

b) La documentation

Texte écrit: présentation de deux ou trois modèles de formulation des objectifs particuliers d'enseignement du français. On montrera comment élaborer un plan d'études de classe d'après l'un ou l'autre modèle de formulation d'objectifs.

Les rencontres avec l'animateur: l'animateur dirigera des travaux pratiques qui porteront sur la comparaison des données du texte écrit avec les plans d'études de classe présentés à l'étape d'observation.

c) L'expérience de renouvellement

Il n'y aura pas de texte écrit. L'enseignant élaborera un plan d'études de classe d'après un modèle présenté dans le texte de l'étape de documentation. Il pourra aussi, s'il le désire, analyser une séquence d'enseignement à partir d'un document sonore.

L'ANALYSE DES BESOINS

La première phase est celle de la recherche des besoins en perfectionnement des enseignants de français. Ils auront à remplir deux types de grilles qui devraient permettre de déterminer les contenus spécifiques des thèmes de la seconde phase.

Une première série de grilles tentera d'établir les besoins d'une manière formelle tout au long de l'étude sur les objectifs de l'enseignement du français. Pendant cette période, l'enseignant devrait identifier les domaines de connaissance

qu'il veut approfondir. Il sera alors en mesure de choisir les thèmes qu'il abordera dans la deuxième phase.

Une deuxième série de grilles tentera de faire ressortir les réactions des enseignants face au contenu de la première phase. Elles favoriseront l'émergence de besoins plus particuliers, d'aspirations personnelles et même, à l'occasion, de tentatives d'innovation pédagogique. Dans la mesure de ses moyens, l'équipe du programme essaiera de répondre à ces attentes par l'inclusion d'orientations particulières dans les thèmes de la deuxième phase.

Enfin, l'animateur remplira un rôle de tuteur auprès des enseignants. À ce titre, il contribuera largement à la définition du profil de leur programme de perfectionnement.

LA DEUXIÈME PHASE

Les activités de la deuxième phase sont divisées en cours de 3 crédits. Les enseignants choisiront 6 ou 7 cours dans une liste qui pourra aller jusqu'à douze.

Dans chaque cours, on proposera des activités distinctes et variées par leur forme et leur contenu, afin de répondre aux besoins et aux aspirations exprimés dans la première phase. L'enseignant choisira alors des sujets, ou sous-thèmes, qui correspondront aux orientations de son programme personnel de perfectionnement.

Le contenu

Les orientations générales de la deuxième phase sont déterminées à l'avance. Elles constituent une prévision des besoins. Les contenus particuliers seront cependant élaborés au cours de l'année 1975-1976, d'après l'analyse des besoins exprimés par les enseignants dans la première phase du programme.

I. ÉLÉMENTAIRE

Les cours sont préparés à partir de thèmes didactiques qui sont le point de départ d'une démarche qui devrait amener les enseignants à un approfondissement de leurs connaissances dans le domaine et dans des disciplines d'appoint.

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture fera l'objet d'une étude en rapport, notamment, avec la place réservée au concept de la langue de l'enfant dans l'enseignement par les méthodes. *L'enseignement de l'expression et de la communication orales et écrites* occupera une large part dans divers cours. Des sujets plus particuliers tels que *l'enseignement de la grammaire et l'enseignement de la littérature pour les enfants* seront aussi traités en profondeur.

À l'intérieur d'un cours, ou dans des thèmes complémentaires, de petits projets d'innovation en matière pédagogique pourront, à l'occasion, être acceptés. L'équipe de documentation tentera d'y répondre dans la mesure de ses moyens. Dans tous les cas, des conditions rigoureuses d'analyse seront définies et un

professeur de l'université assumera la supervision directe.

II. SECONDAIRE

Les thèmes portant sur *l'enseignement de la littérature* seront étudiés avec une insistance particulière. L'enseignement de la littérature, diffère au premier et au deuxième cycles, doit faire l'objet d'une réflexion approfondie à l'égard des techniques d'analyse des oeuvres dans les classes du secondaire.

Les thèmes liés à *l'enseignement de l'expression et de la communication orales et écrites* seront développés en rapport avec les données récentes dans les disciplines d'appoint. La question de *l'enseignement de la grammaire* sera traitée dans la perspective des théories de la linguistique contemporaine.

LA TROISIÈME PHASE

La troisième phase portera sur une synthèse des activités préalables ou, au choix du maître, sur une initiation à la documentation en didactique du français.

L'ENCADREMENT

1) Les animateurs

Les animateurs du programme sont les personnes qui sont en contact direct avec les enseignants. Ils sont choisis, dans la mesure du possible, parmi les conseillers pédagogiques. Ils ont la charge de présenter la matière, de donner les explications qui s'imposent et de diriger les travaux. Ils veillent à ce que les activités de perfectionnement s'inscrivent dans la ligne des besoins véritables des enseignants. Ils guident ces derniers dans le choix d'activités particulières en rapport avec les thèmes didactiques étudiés.

2) L'équipe d'encadrement

Cette équipe, composée principalement de professeurs de l'Université Laval dans les domaines de la didactique, de la linguistique, de la mesure, de l'animation, supervise le travail des animateurs. Elle les conseille dans leur démarche et reste en communication constante avec eux. Elle doit en outre définir l'orientation des travaux en vue de l'élaboration du devis de chacun des cours.

3) L'équipe de recherche et de documentation

Elle est composée d'enseignants d'expérience à l'élémentaire et au secondaire, d'assistants et de professeurs d'université. Un certain nombre de conseillers pédagogiques y passeront une partie de leur temps. Elle prépare le devis de tous les cours, établit le contenu et veille à produire la documentation écrite nécessaire.

CONCLUSION

Les professeurs de l'Université Laval qui ont accepté de prendre la direction du programme sont conscients de l'ampleur du défi qu'ils ont à relever. Ils chercheront, le plus honnêtement possible et dans la mesure de leurs moyens, à préparer un enseignement qui porte les fruits attendus. (René LESAGE)